



Coordination Régionale
des Centres de Gestion
d'Occitanie

Le Centre de Gestion de la Haute-Garonne (CDG31) organise
pour les centres de gestion de la Fonction Publique Territoriale
de la région Occitanie,
l'examen professionnel d'avancement au grade suivant :

ASSISTANT TERRITORIAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE

Conditions d'inscription	
Condition d'accès	Ouvert aux fonctionnaires ayant au moins atteint le 4 ^{ème} échelon du grade d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques et justifiant d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau
Période de retrait du dossier d'inscription	Pré-inscription sur le site Internet (www.cdg31.fr) du 21 janvier au 26 février 2020 minuit ou retrait du dossier au CDG31 du 21 janvier au 26 février 2020, de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ou retrait du dossier par voie postale par demande écrite adressée au CDG31 par voie postale uniquement, du 21 janvier au 26 février 2020 minuit, le cachet de la poste faisant foi
Date limite de dépôt du dossier d'inscription	Jusqu'au 5 mars 2020, à 17h00 pour les dépôts à l'accueil du CDG31 ou le 5 mars 2020 à minuit, le cachet de la poste faisant foi, pour une transmission par voie postale uniquement, au CDG31
Adresse du CDG organisateur	Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Garonne 590 rue Buissonnière – CS 37666 31676 LABEGE CEDEX
Date et lieux de l'épreuve d'admissibilité	Mardi 26 mai 2020 dans le département de la Haute-Garonne

Attention : toutes les étapes (retrait du dossier, demande du dossier par voie postale, préinscription en ligne via internet, dépôt du dossier) s'effectuent uniquement auprès du CDG31, organisateur.